

[Text]

National News Guidelines", does that policy apply to all of the CBC? I have had an opportunity to review the coverage as Mr. Newman was describing it on television and I think, by and large, you are right; there is relatively little that I would take issue with in the television coverage. However, that analysis does not provide the picture to go with the description. In this case, again, there was no problem with the picture since it was unlikely that there would be a television set on the bus, as there was in the Turkish Embassy during that incident.

Also, you made the comment that you would have to be convinced regarding some of the example that I gave regarding CBC Radio. My question to you now is: Whose judgment is relevant at the time as to what is a potential risk? Are you equipped to decide what a potential risk is in a situation such as that?

Mr. Alboim: No, but I am not naive. We do not have to substantially understand police procedures in order to be able to understand everything that might put people at potential risk. If what you are suggesting is that any descriptive material is potentially dangerous, I reject that as an *a priori* statement. It seems to me that, in all of the work that journalists do, for good or for ill they make a series of judgments. I ask for help with those judgments, and I ask for continuous help from the authorities who are engaged in the operation. It seems to me that nothing that we at CBC Television did endangered that situation. Perhaps some of the things that CBC Radio did may or may not have created risk, I do not know. I think that when operations are underway, it is the responsibility of the authorities to explain. We accept confidences all the time in various political arenas, and on an embargo basis we accept off-the-record information. As everyone around this table has concluded, no one has any interest in endangering any of this procedure.

There was nothing to stop Chief Superintendent Bentham calling me and saying: "You are about to see someone crawling under a bus. Please do not report that because it is an operational requirement." I would certainly ask why. He would probably say, "Because it involves the security of the operation" or "We are looking for ways to gain access." I would reply that that was perfectly legitimate.

I think it was Senator Gigantès who made the point that we cannot give government and police authorities a blank cheque. I do not think the Canadian people would expect us to do that. If we can figure out some ongoing, pro-active system whereby we can seek guidance, then I think the problem would be virtually eliminated. I am simply saying that I would have to be persuaded that the colour of a man's shirt is somehow germane to a security operation. I may be very wrong. However, I know that interviewing him live or giving him a platform for his demands probably does affect the security operation. However, we did not do that, despite knowing what his demands were.

[Traduction]

nouvelles nationales s'appliquent-elles à l'ensemble de CBC? J'ai eu la possibilité de revoir le reportage tandis que M. Newman le commentait à la télévision et je pense que vous avez en gros raison; il y a relativement peu de choses que l'on puisse contester dans un reportage télévisé. Toutefois, cette analyse ne donne pas une image qui concorde avec la description. Là encore, l'image ne posait en l'occurrence aucun problème puisqu'il était improbable qu'il y ait un poste de télévision dans le bus, contrairement à ce qui s'est produit durant l'incident de l'ambassade de Turquie.

Vous avez aussi dit qu'il faudrait que l'on vous convainque pour certains des exemples que j'ai donnés au sujet de CBC Radio. La question que je vais vous poser maintenant est la suivante: qui peut décider dans un tel moment ce qui représente un risque éventuel? Êtes-vous à même de décider ce qui représente un risque éventuel dans une situation de ce genre?

M. Alboim: Non, je ne suis pas naïf. Il n'est pas nécessaire de bien comprendre les opérations de police pour savoir ce qui représente un risque éventuel pour certaines personnes. Si vous estimez que toute description est virtuellement dangereuse, ça me semble difficile à accepter parce qu'il s'agit d'un jugement *a priori*. Pour moi, dans tout travail de journalisme, qu'il s'agisse du meilleur ou du pire, il y a une série de jugements. Je demande qu'on m'aide à porter ces jugements et je demande en permanence aux responsables qui participent à l'opération de m'assister. Je pense que rien de ce qui a été fait par CBC Television n'a compromis la situation. Il est possible que certaines des choses qui ont été dites à CBC Radio aient pu constituer un risque; je ne saurais dire. Il me semble que lorsque des opérations sont en cours, les autorités ont la responsabilité d'expliquer ce qui se passe. On accepte tout le temps les confidences dans les diverses tribunes politiques, et on accepte les renseignements confidentiels sur lesquels on met l'embargo. Comme tout le monde a pu le comprendre ici, personne n'a intérêt à compromettre quelque intervention que ce soit.

Rien n'empêchait le surintendant en chef Bentham de m'appeler pour me dire: «Vous allez voir quelqu'un ramper sous le bus. Ne le signalez pas parce qu'il s'agit d'une phase nécessaire de l'opération.» Je lui aurais certainement demandé pourquoi. Il aurait probablement répondu: «Pour assurer la sécurité de l'opération» ou «Parce que nous cherchons un moyen pour pénétrer.» J'aurais répondu que cette demande était tout à fait justifiée.

Je crois que c'est le sénateur Gigantès qui a fait remarquer qu'on ne pouvait pas donner un chèque en blanc au gouvernement et aux responsables de la police. Je ne pense pas que les Canadiens s'attendent à ce que l'on agisse de la sorte. Si nous pouvons mettre au point un système permanent préventif nous permettant d'obtenir des directives, je pense que le problème serait pratiquement éliminé. Ce que j'essaie simplement de dire, c'est qu'il faudrait qu'on me persuade du fait que la couleur de la chemise d'un personnage a un rapport avec une opération de sécurité. J'ai peut-être tout à fait tort. Mais il me semble que le fait de l'interroger en direct ou de lui offrir une tribune où il peut présenter ses exigences touche l'opération de sécurité. Or, nous ne l'avons pas fait, même si nous connaissons ses exigences.